

N° DEL/2026-122

Communauté de Communes

Ventadour Egletons Monédières

Séance du 28 septembre 2026**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit septembre, à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Louis BACHELLERIE.

Nombre de conseillers en exercice : 39

Date de convocation : 22 septembre 2026

PRESENTS (33)

Délégués titulaires (31) : M. BACHELLERIE Jean-Louis, Mme AUDUREAU Agnès, M. BARDOT Claude, Mme BONIAU DUPARAY Marie, Mme BOURRIER Annette, M. BRETTE Gérard, Mme CERDA Dominique, M. CHABANIER Vincent, M. CHAUMEIL Romain, M. CONTINSOUZA Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, M. DATIN Yves, Mme DUBOUCHAUD Patricia, Mme DUBREUCQ Marion, M. FAUGERAS Nicolas, M. FERRÉ Charles, Mme GUICHON Marion, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. LANOT Gérard, M. LE VAILLANT Bertrand, M. OLIVEIRA Mathieu, M. PONS Clément, M. ROGER Étienne, Mme SUAUX Marie-Laure, M. TAGUET Jean-Marie, M. VALADOUR Jean-Pierre, M. VILLA Olivier, Mme VINCENT Séverine, Mme VITRAC Maryse, M. ZANETTI Fernand.

Délégués suppléants : M. CHASSAGNARD Patrick, M. MAS Bernard.

ABSENTS EXCUSES

Mme AGNOUX Fabienne, Mme AUDEGUIL Agnès, M. BEYNE Bertrand, Mme FORYS Claire, M. GROUSSET David, Mme PAREL Audrey, M. PETIT Christophe, Mme RIVET Murielle.

Pouvoirs (6) :

Mme AGNOUX Fabienne a donné procuration à M. BRETTE Gérard,
Mme AUDEGUIL Agnès a donné procuration à M. BACHELLERIE Jean-Louis,
M. BEYNE Bertrand a donné procuration à M. Marie-Laure SUAUX,
Mme FORYS Claire a donné procuration à M. FERRÉ Charles,
Mme PAREL Audrey a donné procuration à M. VILLA Olivier,
Mme RIVET Murielle a donné procuration à Mme DUBOUCHAUD Patricia.

Secrétaire de séance : Clément PONS.

Objet : Adoption du Schéma Directeur Cyclable

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée que la Communauté de Communes est Autorité Organisatrice des Mobilités. Dans ce cadre, elle est responsable de l'organisation des mobilités sur son territoire. Elle a été lauréate du programme AVELO3, porté par l'ADEME, qui accompagne les collectivités dans leur projet de

développement d'une politique cyclable. Un Schéma Directeur Cyclable a été réalisé de septembre 2025 à début 2026.

Le programme AVELO3 permettra à la Communauté de Communes d'obtenir un financement à hauteur de 20 000 € pour la réalisation de l'étude et d'une partie des actions.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Valide** le Schéma Directeur Cyclable, sachant qu'il s'agit de grandes orientations et que les fiches actions pourront être modifiées ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer tous les documents et prendre toutes les mesures nécessaires pour l'exécution des présentes décisions.

POUR : 39
CONTRE : 0
ABSTENTION(S) : 0

**Extrait certifié conforme,
Lapleau, le 2 octobre 2026**

Le Président


Carrefour de
l'Epinette
19550
Lapleau
05 55 27 69 26

Jean-Louis BACHELLERIE